

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 novembre 2001
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 16 novembre 2001, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs, M. Berhanu Dinka, viendra à expiration le 31 décembre 2001. Comme les membres du Conseil de sécurité ne l'ignorent pas, M. Dinka sollicite les vues des pays de la région au sujet du projet d'organisation d'une conférence internationale sur la région des Grands Lacs, il me représente aux réunions et travaux tenus dans le cadre du processus de paix d'Arusha sur le Burundi, et examine les dimensions régionales du conflit dans la République démocratique du Congo, notamment en étroite collaboration avec mon Représentant spécial dans ce pays.

On semble s'accorder de plus en plus, tant en Afrique qu'à l'extérieur, à penser que le moment de redoubler d'efforts quant au projet de conférence internationale sur la région des Grands Lacs approche à grands pas. J'ai transmis aux dirigeants de la région un document de réflexion rédigé par M. Dinka au sujet de l'organisation de la conférence, demandant leurs vues et observations à ce sujet. J'ai prié M. Dinka de consulter les dirigeants à ce propos et de me présenter son évaluation ainsi que ses propositions concernant la marche à suivre.

Je me propose de proroger le mandat de mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs jusqu'au 31 décembre 2002. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan

